



PETITION

POUR LA SAUVEGARDE DES SERVICES PUBLICS ET LE LIBRE CHOIX D'ACCES A CES SERVICES

Usagers, agents des finances, agissons dès maintenant, ensemble, contre la disparition de notre service public, avant qu'il ne soit trop tard !

Le gouvernement a décidé de s'attaquer frontalement à la fonction publique, à ses missions et à ses agents, refusant d'envisager les services publics autrement que sous l'angle de leurs coûts, sans jamais prendre en compte ce qu'ils apportent à la population, notamment la plus fragile.

Au niveau national, cela se traduit par 38 000 emplois supprimés en 13 ans à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP)!

- dans l'Allier : **107** postes supprimés depuis 2011
- nos petites trésoreries rurales ferment les unes après les autres

Il résulte de cette situation catastrophique que les agents des finances ne peuvent plus assurer un service public de qualité et souffrent au travail pendant que les usagers sont invités à se débrouiller seuls avec internet et à ne plus venir déranger les agents.

Missions dégradées et présence territoriale amoindrie ; telles sont les conséquences des baisses drastiques des moyens de la DGFIP. Pour absorber ce mouvement de baisse des moyens, l'ensemble des missions est marqué depuis des années par **des réorganisations incessantes et une dématérialisation à marche forcée** tant pour les agents que pour les usagers, en témoigne l'obligation de télédéclarer les revenus, de télé-payer ou la suppression du paiement en espèces.

Les usager-es, contribuables soutiennent les personnels de la DGFIP en lutte et exigent avec eux les moyens nécessaires, indispensables pour une action publique de haut niveau et refusent le prisme dogmatique de la réduction des coûts sans prendre en considération leur nécessité et le service rendu auprès de la population.

ENSEMBLE, exigeons :

- le maintien de tous nos services publics de proximité garants du maintien d'un accueil physique de qualité,
- le maintien de personnels en position statutaire, seule garantie de neutralité, continuité, indépendance, responsabilité, égalité sur l'ensemble sur territoire,
- la liberté de se renseigner, déclarer, réclamer ou payer sans être obligé de passer par internet.
- la gratuité des services publics (la proposition de La Poste de facturer 39 € la mise en connexion au compte fiscal pour télédéclarer est intolérable dans la mesure où c'est à la DGFIP d'avoir les moyens de le faire gratuitement.
- des moyens humains et budgétaires suffisants pour assurer un service public de qualité que les citoyens sont en droit de recevoir.

SIGNONS LA PETITION

NOM PRENOM	SIGNATURE

ENSEMBLE DEFENDONS LE SERVICE PUBLIC EN SIGNANT MASSIVEMENT CETTE PETITION